



Liste des documents à fournir

PERSONNES PHYSIQUES

Dans tous les cas :

- Pièce d'identité ou passeport de chaque locataire (avec si besoin titre de séjour en cours de validité)
- Trois dernières quittances de loyer ou dernier avis de taxe foncière ou attestation sur l'honneur d'hébergement originale (accompagnée de la pièce d'identité du signataire)
- Si concerné, attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou par le candidat relative aux aides au logement

Salariés :

- attestation de l'employeur ou contrat de travail précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
- Trois derniers bulletins de salaire
- Deux derniers avis d'imposition

Retraités :

- Deux derniers avis d'imposition et justificatif de versement de pension de retraite

Etudiants :

- Justificatif d'inscription dans un établissement secondaire / copie de la carte d'étudiant.
- Justificatifs éventuels de revenus (rente, bourse, etc.)
- Contrat de stage éventuel
- justificatif éventuel de versement des indemnités de stage

Professions libérales :

- Photocopie de la carte professionnelle
- Deux derniers avis d'imposition

Travailleurs indépendants / autres professionnels :

- Copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification
- Toute pièce récente attestant de l'activité

Pour les garants (caution solidaire) :

- Les garants devront fournir les mêmes documents que les candidats locataires, en fonction de leur activité professionnelle
- Un document d'engagement de caution solidaire devra être complété par le(s) garant(s) avant la signature du contrat de location

PERSONNES MORALES / SOCIETES / PROFESSIONS LIBERALES

- Extrait K-bis de moins de 3 mois
- Deux derniers bilans
- Extrait D1 original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan
- Pièce d'identité du responsable légal de la société et pouvoir du signataire du futur bail

**Une assurance multirisques habitation est
obligatoire pour l'entrée dans les lieux**